mens ; tant d'étoffes qui redoutoient les froissemens faisoient un devoir de beaucoup de petites précautions : aujourd'hui la femme la mieux mise a toujours l'air de sortir du bain, rien n'est plus commode ; l'usage autorise ce costume : l'usage a raison, et les lois auroient tort de s'en formaliser.

Mais le travestissement d'un sexe sous les habits de l'autre a toujours été soumis à la police ; il est d'une conséquence très-dangereuse pour les mœurs : cette conséquence est telle que la plume d'un écrivain qui se respecte et qui respecte ses lecteurs, s'arrête lorsqu'elle veut la faire sentir. Mais le magistrat, chargé de la police, qui chaque jour s'instruit par des faits que la pudeur doit ignorer, et qui peut, dans le silence du cabinet, calculer le pouvoir de telle ou telle nouveauté sur les mœurs, trouvera mille motifs pour remettre en vigueur les anciens réglemens qui défendoient à un sexe de jouer avec les habits et l'imagination d'un autre sexe.

(*Extrait de la Gazette de France*).

AU RÉDACTEUR.

Citoyen,

Je lis cette ligne dans votre journal : « *On dit* que la célebre Lebrun a obtenu sa radiation de la liste des émigrés ». Rien n'est plus vrai C'est le 16 de ce mois que les consuls ont prononcé cette radiation. Ainsi madame Lebrun va jouir des bienfaits d'un gouvernement juste ; elle sera rendue à la France qu'honore son beau talent, aux sciences, aux arts et aux lettres, qui avoient sollicité son rappel ; et moi, je reverrai enfin une sœur qui m'est bien chere !

VIGÉE.

AVIS.

Phénomene.

Dans un désert sablonneux, on a vu croître une plante qui a de rare vertus ; sa tige à la forme d'une piramide circulaire, sept jours aprés avoir été plantée, elle noircit et au sommet et une graine semblable au cristal, ce qui fait connoître à l'artiste sa bonté, etc.

On invite une personne qui auroit également vu cette plante, de dire par cette fsuille la forme et la couleur de sa racine, pour l'observer avec l'auteur de cette note jusques en sa maturité.

D. S.

ANNONCES.

TIVOLI.

Les jardins sont ouvert tous les jours au public moyennant 75 cent. (15 sols). Les abonnemens pour toute la saison, y compris les fêtes, sont de 48 fr., ou 12 fr. par mois.

MAISON DE MERCY.

Boulevard Montmartre, nº 24.

Bal et fête de nuit, le 24 prairial.

L'administration des bals de Mercy, profite encore de la fraîcheur de quelques soirées, pour offrir au public quelque jolie réunion dans le local dont la beauté et l'élégance ne laisse rien à désirer. On aura la jouissance de deux billards.

Le prix du billet est de 3 fr. et la faculté de conduire une dame. On peut se procurer des supplément d'avance, moyennant 2 fr. audit local et chez le citoyen Ducy, rue de la Loi, près la fontaine, nº. 880, maison du bottier.

Maison d'Augny, rue Grange-bateliere et boulevard Montmartre.

Aujourd'hui, bal champêtre.

Au *Pavillon isolé*, Jardin des ci-devant Capucines, vis-à-vis le Panorama, magasin de feux d'artifices, et d'illuminations en verres de couleurs, lampions, etc.

Salon de physique acoustique et mécanique, du citoyen R. Charles, *passage de Longueville, au Carrousel.*

Tous les jours depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 après-midi, et depuis 4 jusqu'à 9 heures du soir, sans interruption ; on y entendra la jeune personne invisible toucher du piano, chanter en français et allemand, répondre à toutes les questions, etc.

Le buste isolé de *Trophonius*, auquel le cit. Charles est parvenu à communiquer le mouvement la vue et la parole, sera entendu avec l'admiration ordinaire des amateurs. Prix 1 fr. 50 cent. par personne.

PARC DES SABLONS.

Ce Parc est ouvert tous les jours. La promenade en voiture et à cheval à trois quarts de lieue. Il y